AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -9-4-73 500606

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34 88-06-15 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL 30 frs

SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN N° 151 D'AVRIL 1973 - MAINE-et-LOIRE - VENDEE...... p. 14
LOIRE ATLANTIQUE - SARTHE - MAYENNE..... p. 15

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - Les projections d'ascospores demeurent encore faibles, mais sont en légère augmentation. Par ailleurs, la végétation s'est considérablement accrue depuis le traitement conseillé dans les notes des 26 et 28 mars derniers et certaines variétés à débourrement précoce sont à la veille de la floraison; par conséquent:

- dans les vergers des départements de Maine et Loire, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée, du Sud des départements de la Sarthe et de la Mayenne, il y a lieu d'effectuer une nouvelle application dès réception de cette note.
- dans les vergers du Nord des départements de la Sarthe, de la Mayenne et de la Loire Atlantique, ce traitement pourra être repoussé au milieu de la semaine du 9 au 14 avril prochain.

TAVELURE DU POMMIER - Les projections d'ascospores demeurent également faibles et la végétation s'est accrue d'une manière plus lente que celle des poiriers. Toutefois, la protection assurée par les traitements conseillés dans les notes des 26 et 28 mars derniers va devenir rapidement insuffisante, compte tenu de l'accroissement de la végétation; par conséquent:

- dans les vergers des départements de Maine et Loire, de la Loire Atlantique (sauf le Nord), de la Vendée et du Sud des départements de la Sarthe et de la Mayenne, un nouveau traitement devra être exécuté dans le milieu de la semaine du 9 au 14 Avril prochain.
- dans les vergers du Nord des départements de la Loire Atlantique, de la Sarthe et de la Mayenne où la végétation est plus tardive, il y a lieu de terminer de toute urgence le traitement conseillé dans le bulletin du 28 mars.
  Sur les variétés à débourrement tardif (Reinette du Mans) un premier traitement est à exécuter dès que le stade C3 D sera atteint.

/IMPORTANT/

La période la plus favorable pour les Tavelures pourrait débuter prochainement. Il est donc rappelé aux arboriculteurs que tout traitement éliminé par les pluies doit être immédiatement renouvelé sans attendre un avis de la Station.

OIDIUM DU POMMIER - Sur les variétés sensibles, il y a lieu de se méfier de ce parasite dont les germes demeurent nombreux. On pourra donc profiter du traitement dirigé contre la Tavelure pour assurer la protection contre cette maladie.

PUCERON VERT - Les premiers foyers sont apparus. Dans les vergers où leur présence a été repérée, on pourra intervenir contre cet insecte dès maintenant.

PSYLLES DU POIRIER -Les premières éclosions d'oeufs sont observées. Il est toutefois trop tôt pour intervenir. Les arboriculteurs devront surveiller plus attentivement les vergers fortement contaminés au cours de l'année dernière. La Station donnera en temps utile, des indications sur la période la plus favorable aux interventions.

DYDIMELLA DU FRAMBOISIER - Les projections d'ascospores sont commencées et un traitement devra être exécuté dès réception de cette note.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE"

J. DIXMERAS

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles:

R. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 6 AVRIL 1973

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX